

aujourd'hui, ont un grade d'officier ou d'adjudant dans la garde nationale mobilisée ou sédentaire. Ils resteront dans leur grade ou emploi, et il ne sera pas fait d'autre exception.

Une dame de Lille, revenant de Cologne, où elle était allée visiter son fils prisonnier, rapporte que, sur tous les murs de cette ville, s'étaient de grandes affiches, bariolées de différentes couleurs et annonçant que tout le département du Nord est aux mains des armées prussiennes, que toutes les places y ont été saccagées et que, notamment, Lille, Douai, Cambrai et Valenciennes ne présentent plus qu'un amas de ruines, où il ne reste plus pierre sur pierre. Cette dame était tellement épouvantée qu'elle osa à peine revenir dans ses foyers; aussi son étonnement a été grand en retrouvant Lille exactement comme elle l'avait quitté.

Le 30 novembre on a arrêté, aux confins des départements du Nord, de l'Aisne et des Ardennes, une charrette conduite par un vieillard et qui contenait 300 kilogrammes de tabac et 300 kilogrammes de café, le tout destiné aux Prussiens.

Equipage et marchandises ont été saisis et transportés à Hirson.

Quand au conducteur, on en a eu pitié; la confiscation de ses marchandises suffira, nous n'en doutons pas, pour l'empêcher de recommencer encore ces sortes de spéculations anti-patriotiques.

Voici la proclamation que le général commandant supérieur du département du Pas-de-Calais, a adressé aux habitants d'Arras.

Habitants d'Arras,

Des misérables calomnieux, indignes du nom de Français, n'ont pas craint de répandre dans la ville de coupables bruits, ils ont osé dire que quelques membres du Conseil de Défense étaient en désaccord, et qu'il en existait parmi eux qui étaient d'avis de rendre la place sans la défendre.

Ils ont ajouté que la Commission municipale exécutive avait capitulé d'avance et vendu la ville à l'ennemi.

J'affirme d'abord, sur mon honneur de soldat, que le conseil est unanime pour défendre la place jusqu'à la dernière extrémité; en second lieu, j'ai une confiance illimitée dans le patriotisme de la Commission municipale exécutive d'Arras; elle sait aussi que je marche d'accord avec elle. En d'autres circonstances, je mépriserais profondément les mauvais citoyens qui ne craignent pas de colporter ces coupables bruits, mais le moment est suprême, et je déclare ici que je les livrerai sans pitié à la justice des cours martiales!

Avis aux lâches!
Arras, le 2 décembre 1870.
Le général commandant supérieur du département du Pas-de-Calais, en état de guerre.

DE CHARGÈRE.

TRIBUNAUX.

Le nommé Vincent Devant, appartenant au corps des francs éclaireurs de l'armée, a été condamné à mort, le 16 novembre, par la cour martiale siégeant à Evreux, comme coupable de voies de faits, à main armée, envers son supérieur.

L'exécution du nommé Devant a eu lieu le lendemain matin à six heures.

Dans sa séance du 17 novembre, la cour martiale siégeant à Gaillefontaine (Seine-Inférieure), a prononcé la peine de mort contre les nommés Ernest Levert, et Gustave Lama, éclaireurs de la

avec sir Edward. Plus ma chanson sera tendre, plus le péril sera grand. Comment cette attaque se fera-t-elle? Quelles sont les forces et les ruses qui menacent l'habitation? Voilà ce que j'ignore et ce que je veux savoir. Hier, le vieux Sing avait convoqué mille hommes pour un grand coup de main, et tout de suite après il a donné contre-ordre. Savez-vous pourquoi? C'est une superstition de Taugs. Le vieux Sing a vu courir un lièvre (1).

C'est un animal de mauvais augure, Nizam.

Pour les Taugs, comte Elona. Les mille hommes ont été réduits à cent pour l'expédition ordinaire dont j'ignore encore le but, et qui est confiée à cent hommes toutes les nuits.

Ce sont pourtant ceux-là qui nous ont pris, et presque aux portes de Ner-budda.

Sir Edward était-il avec vous? — Oui, Nizam.

Oh! lui s'échapperait des griffes du diable!

Nizam, sir Edward a été sublime. — Cela ne m'étonne point, comte Elona.

Sir Edward pouvait s'échapper;

(1) A hare crossing the road is a bad omen for mahometans, Thugs of India and Highlanders. « Un lièvre traversant un chemin est un mauvais augure pour les mahométans, les Thugs de l'Inde et les montagnards écossais. » (Letters on Egypt, etc., by lord Lindsay. Voll. II, p. 5.)

Seine, déclarés coupable de mendicité à main armée.

Ce jugement a reçu son exécution.

Traduit le 20 du même mois devant la cour martiale de la 2e division d'infanterie du 15e corps d'armée, sous l'accusation de désertion en présence de l'ennemi, le nommé Pierre Esslinger, soldat au régiment étranger, a été condamné à mort, et fusillé le lendemain matin.

Envoi des dépêches télégraphiques à Paris.

Les dépêches privées, destinées à être transmises à Paris par des pigeons voyageurs sont reçues dans tous les bureaux du télégraphe ou de poste.
50 centimes par mot.
Renseignements à l'intérieur des bureaux.

ETAT-CIVIL DE ROUBAIX.

DÉCÈS.
22 novembre. — Dupont Auguste, 7 ans, au Bas de l'Enfer. — Cardon Etienne, 4 ans, rue de Lannoy. — Lepers Julie, 23 ans, ménagère, rue de la Perche. — Meire Séraphine, 49 ans, ménagère, à l'Hôpital.
23 novembre. — Franck Eugénie, 8 ans, rue St-Antoine. — Vermuerck Auguste, 2 ans, au Cul de Four. — Malfait Adèle, 1 mois, rue du Galon d'Eau. — Duthoit Jean-Bte, 56 ans, journalier, à l'Hôpital.
24 novembre. — François Aurélie, 1 an, au Pile. — Desloover Vustave, 1 an, au Fort Cordonnier.
25 novembre. — Florin Jacobine, 74 ans, journalière, à l'Hôpital. — Dierck Maria, 8 mois, au Pile. — Caudron Henri, 4 mois, rue de Lannoy. — Vandaele Lévin, 8 ans, rue de la Barbe d'Or. — Duvivier Jean, 75 ans, tisserand, rue St-Joseph. — Dubois Auguste, 55 ans, tisserand, à l'Hôpital.
26 novembre. — Dhondt Henri, 26 jours, rue du Fort. — Pensaert Jean, 1 mois, au Fortenoy. — Mortagne Henriette, 80 ans, ménagère, à l'Hôpital. — Everhard Augustin, 2 mois, au Bhemmin de l'Ommelet.
27 novembre. — Dedecker Justine, 42 ans, bûcheronne, au Galon d'Eau.
28 novembre. — Devenin Catherine, 70 ans, ménagère, rue St-Etienne. — Goethals Joséphine, 4 mois, rue du Fresnoy. — Blomone Antoine, 75 ans, teinturier, rue du Moulin de Roubaix. — Deblazer, présenté sans vie, rue de Baurewart. — Merlin Henriette, 43 ans, tisserande, au Tilleul.
29 novembre. — Derveaux Adelaïde, 72 ans, Journalière, rue du Moulin de Roubaix. — Dubrulle Marguerite, 3 mois, rue du Trichon. — Maertens Marie, 3 mois, rue de Nouveaux.
30 novembre. — Gérard Marie, 30 ans, ménagère, au Pile.
31 novembre. — Dujardin Maria, 1 mois, rue de l'Allouette. — Deschamps Valentin, 3 mois, rue du Collège. — Frady Marie, 1 an, rue du Fontenoy. — Durand Jean, 62 ans, rentier, rue Impériale.
1er décembre. — Dubois Arthur, 1 an, à l'Hôpital. — Vantroy Françoise, 73 ans, ménagère, rue de la Guingette.

MARIAGES.
21 novembre. — Vanmoen Henri, 32 ans, fleur et Mattys Thérèse, 21 ans, soigneuse. — Lesaffre Jean-Baptiste, 37 ans, tisserand et Garrez Clémentine, 22 ans, tisserande. — Boulque Pierre, 23 ans, tisserand et Noppe Pélagie, 40 ans, tisserande. — Delyn Jacques 31 ans, fleur et Vanhoute Marie, 26 ans, tisserande. — Kappelle Pierre, 24 ans, tisserand et Fiérens Marie, 20 ans, tisserande.
29 novembre. — François Ulenberg, 24 ans, journalier et Laine Désiré, 27 ans, journalière. — Grenier Joachim, 26 ans, peintre et Delhay Eliza, 25 ans, coiffeuse. — Gille Victor, 20 ans, fleur et Lefebvre Clémentine, 18 ans.

PUBLICATIONS DE MARIAGE.
20 novembre. — Legland Désiré, 34 ans, marchand et Proye Elise, ménagère. — Demolenaere Louis, 33 ans, teinturier et Ferrant Sophie, 28 ans, épouseuse. — Maes

son cheval ne demandait pas mieux. L'intrépide cavalier m'a vu tomber dans les Taugs, et il a enlevé, pour ainsi dire, son cheval avec ses genoux, ses pieds, ses mains, ses dents, pour venir à mon secours. J'ai vu là, en un clin-d'œil, tout ce qu'un homme peut faire de surhumain : « Je suis à vous ! » « Je suis à vous ! » Elona! tenez bon ! s'écria-t-il d'une voix de tonnerre. Mon cheval est tombé mort, celui d'Edward est arrivé au délire de la peur, et il a sauvé son maître, malgré lui, en l'emportant vers le bois.

— Alors tout va bien, comte Elona. Voyons, où voulez-vous aller maintenant?

— Toujours à l'auberge où sir Edward m'a exilé, à Roudjah.

— Je vais vous mettre sur votre chemin. Nous allons glisser comme le vent, là-bas, au bout de la crête, du haut de la montagne dans la plaine; deux heures après, vous serez au village, en suivant mes indications. Mettez-vous dans mes pieds, comte Elona. Venez. En traversant le fleuve, j'y laisserai ma teinte de bas-relief, et nous trouverons des vêtements dans mon cottage de Roudjah, où quatre cipayes adroits doivent me faire cinq cents costumes en cinq jours.

— En cinq jours, cinq cents costumes! — Ne riez pas, comte Elona; en temps et lieu, vous verrez. Mes ateliers travaillent nuit et jour.

— Et maintenant, mon brave Nizam, pour acquitter ma dette de reconnais-

Jules, 32 ans, cuisinier et Dufermont Louise, 25 ans, servante.
21 novembre. — Claeys Pierre, 25 ans, journalier et Plettinck-Isabelle, 12 ans, journalière. — Defrenne César, 28 ans, tisserand et Lemarchand Jules, 27 ans, journalière. — Moreels Alexandre, tisserand et Vanhoel François, 26 ans, journalière.

NAISSANCES.

20 novembre. — Maes Marguerite, rue des Filatures. — Devendeville Félicie, au Vert-Chemin. — Tiberquien Blanche, à l'Époule. — Gauniau Pauline, rue d'Espagne. — Desau Jean, rue d'Espagne. — Cordonnier Anatole, rue de Nouveaux. — Joris Emile, rue de l'Ommelet.
21 novembre. — Dujardin Virginie, rue St-Joseph. — Friess Paul, rue du Parc. — Beum Natalie, rue Auppie. — Leblanc Maria, rue Fontenoy. — Houzet Marie, à l'Époule. — Bossuy Rosalie, à l'Époule. — Fruchard Rosalie, Cul de Four. — Mazure Maria, rue Saint-Georges. — Colpaert Victor, rue du Calvaire.
22 novembre. — Liévin Lpns, à l'Époule. — Compleux Clémentine, rue Isbaeu. — Quivrin Louise, rue de la Paix. — Adins Silvie, au Fontenoy. — Bontinck Auguste, à l'Époule.
23 novembre. — Vandekerchove Maria, au Tilleul. — Liagre Henri, rue de la Fosse-aux-Chènes. — Malfait Alfred, rue de la Vigne. — Decottignies Jules, rue des Longues-Haies. — Destombes Augustin, au Coq Français. — Vanneste Louis, au Pile.
24 novembre. — Liévin Flore, à l'Époule. — Bealque Céline, rue de Lille. — Fayet André, rue du Parc. — Bryck Léontine, rue du Coq Français.
25 novembre. — Desrousseaux Mathilde, rue de l'Époule. — Villette Timothée, aux Trois-Ponts. — Dhaese Edmond, rue Saint-Antoine. — Leclercq Marie, rue de la Potenterie. — Leclercq Julie, rue de la Potenterie.
26 novembre. — Debruyne Céline, rue de Nouveaux. — Banters Eugénie, au Ruchon. — Blanchard Victor, rue de Soubise. — Frudre Charles, rue de Magenta. — Hourdequin Adelaïde, rue de Lille. — Lequinde Adolphe, au Tilleul. — Delporte Charles, rue de la Perche.
27 novembre. — Florquin Marie, au Tilleul. — Lefebvre Coralie, au Tilleul. — Quin Daphie, au Tilleul. — Lepers Alexandre, rue St-Laurent. — Verhelst Marie, rue St-Laurent. — Dubus Ferdinand, rue de Lille. — Bosquin Albert, rue du Temple. — Carpentier Sophie, au Jean-Ghislain. — Hermans Jules, rue du Grand-Saule. — Pollet Auguste, rue du Grand-Chemin.

CONVOI FUNÈBRE. Les amis sances de la famille MAHIEU, qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire part du décès de Monsieur HENRI MAHIEU, garde mobile au 8e bataillon, mort au combat de Vilers-Bretonneux, le 27 novembre 1870, à l'âge de 22 ans et 6 mois, sont priés de considérer le présent avis comme en tenant lieu et de vouloir bien assister au convoi et services solennels qui auront lieu le lundi 5 courant, à 9 heures et demie, en l'église Notre-Dame.
L'assemblée, rue de Nouveaux.

CHEMIN DE FER DU NORD.

DE LILLE A MOUSCRON :
Lille, dép., Matin : 5.30 — 7 h. — 8.3 — 9.55 — 11.05 — 12.30 — Soir : 2.20 — 4.30 — 5.30 — 7.55 — 11.
Roubaix, dép., Matin : 5.47 — 7.18 — 8.48 — 10.13 — 11.23 — 12.48 — Soir : 2.38 — 4.48 — 5.48 — 8.13 — 10.47
Tourcoing, dép., Matin : 5.54 — 7.29 — 8.59 — 10.24 — 11.34 — 12.59 — Soir : 2.49 — 4.59 — 5.59 — 8.24 — 10.52
Mouscron, (heure belge) Arr. Matin : 6.10 — 7.45 — 9.16 — 10.40 — 11.50 — 1.15 — Soir : 3.05 — 5.15 — 6.15 — 8.40
DE MOUSCRON A LILLE
Mouscron (heure belge) dép. Matin : 7 h. — 8 h. — 9.30 — 11.05 — 12.05 — Soir : 1.40 — 3.21 — 5.53 — 7.10 — 9.10.

sance, que ferai-je?
— C'est bien simple, vous ne ferez rien.

Nizam allongea le pas sur la crête de la montagne, et le comte Elona le suivit.

Aux mêmes heures où ce drame étrange et funèbre remplissait de ses horreurs le souterrain de Doumar-Leyna, les bataillons de Roudjah, conduits par le lieutenant Stephenson, marchaient vers la retraite des Taugs. L'habile coureur qui avait suivi à la piste le fakir Souniacy, s'était arrêté au bas d'un torrent desséché qui s'élevait, en serpentant jusqu'au sommet de la montagne, et ressemblait dans les ténèbres, à un sentier taillé par la main des hommes, et conduisant à des repaires de bandits.

L'espion avait laissé perdre le fakir dans les détours de ce chemin aérien, et persuadé qu'il était inutile d'aller plus loin, et supposant avec raison que les Taugs de ce canton vivaient dans quelque autre désert du versant opposé, il retourna sur ses pas et rejoignit dans les bois le lieutenant Stephenson.

Aussitôt les soldats s'élançèrent vers la région de la montagne, précédés par le guide coureur. Quand ils arrivaient au bas du torrent desséché, sentier naturel, ils auraient dû voir, si le soleil eût été levé, Nizam et le comte Elona, courant sur les corniches de la crête, vers la dernière pente inclinée à l'horizon du couchant.

Le torrent sans eau, voilé d'arbres, couvrit l'ascension des soldats jusqu'au

Tourcoing, (heure franc) dép. Matin : 5.10 — 7.12 — 8.12 — 9.42 — 11.17 — 12.17 — Soir : 1.52 — 3.33 — 6.03 — 7.28 — 9.24
Roubaix, dép. Matin : 5.17 — 7.21 — 8.21 — 9.51 — 11.26 — 12.26 — Soir : 2.01 — 3.42 — 6.13 — 7.38 — 9.36
Lille, arr. Matin : 5.35 — 7.39 — 8.39 — 10.09 — 11.44 — 12.44 — Soir : 2.19 — 4 h. — 6.31 — 7.56 — 9.54.

DENTS DEPUIS 5 FRANCS

Verbrugge, dentiste.

Rue de l'Hospice, 10, Roubaix.

Nouveaux dentiers sans ressorts, mastication et prononciation garanties en huit jours.

TOUS LES JOURS,

Consultations gratuites de midi à deux heures. M. VERBRUGGE se rend à domicile et échange les pièces mal faites.

AVIS

La compagnie des mines de Béthune informe MM. les consommateurs qu'à l'approche de la saison d'hiver elle approvisionnera ses dépôts de bons charbons et briquettes, pour foyers domestiques à des prix modérés.

Elle les engage à faire dès maintenant un approvisionnement suffisant pour le cas où les communications deviendraient moins faciles.

S'adresser à son Agence rue Pellart, 31, où à son dépôt rue Latérale près la rue ou chemin de fer.

En vente à la librairie J. Reboux, 4, RUE NAIN, 1.

Règlement sur les manœuvres de l'infanterie

Prix : 75 centimes.

SOUS CE TITRE :

AUX ARMES!

Chant patriotique dédié aux défenseurs de l'indépendance nationale

MM. J. CUVELIER et VICTOR VERDIER de Lille, viennent de publier une composition toute d'actualité que nous nous empressons de signaler.

En vente au bureau du journal, et chez tous les marchands de musique.

Prix : 1 fr.

ON DEMANDE

de suite des ouvriers TAILLEURS, pour façons, grandement payées. S'adresser rue St-Georges, 4, Grands Magasins de la Providence. 526

AVIS

Draps pour vareuses et uniformes de garde nationaux, chez M. Léon Duthoit et C^o 12, rue du Chemin-de-Fer 526

AVIS

aux gardes nationaux, tailleurs et confectionneurs. DÉPOT DE TISSUS pour vareuse et pantalon d'uniforme

rue Saint-Georges, n° 4 et 6, Roubaix

Etoffe vareuse à 4 fr. 75
Draps bleu mat à 6 fr. 99
Draps castorine bleu 8 fr. 90
Draps castorine bleu supérieur 10 fr. 90
Draps castorine extra fin 15 fr. 75

Dragon e perdue

Il a été perdu, entre Croix et Roubaix une dragonne en or fin appartenant au capitaine Picavet de la 4^e compagnie. Celui qui l'aurait est prié de la remettre au poste de la garde nationale.

sommet. Arrivé sur le plateau culminant, le lieutenant Stephenson n'aperçut autour de lui qu'une nature bouleversée, horrible à voir à la clarté des étoiles; une terre morte et sombre sous un ciel plein d'une vie radieuse et serene; d'innombrables quartiers de roches se détachaient sur ce versant jusqu'au fond des abîmes; chacun de ces blocs, entouré de ténèbres à sa base, avait à son sommet un point lumineux tombé des astres. On aurait cru voir les douze mille Maldives, ces petites îles, séparées par le détroit d'un ruisseau, et qui, la nuit, brillent comme une constellation terrestre dans l'immensité de l'océan Indien.

Au milieu des ombres nocturnes, dans les zones torrides, le moindre bruit de la plaine monte, sans rien perdre de son accent, jusqu'au sommet de la montagne. Le lieutenant Stephenson crut entendre d'abord le murmure sourd d'un torrent ou d'une cataracte; mais en examinant, autant que l'obscurité pouvait le permettre, la nature et la configuration des terrains, et la nudité anguleuse des montagnes, il rejeta l'idée que ce bruit provenait d'un grand courant d'eau inférieure. Il prêta l'oreille avec plus d'intelligence, et cette fois, il distingua un chant monotone exécuté par des voix nombreuses et ressemblant assez à la mélodie lente de l'hymne de Luther. Par intervalles, le murmure cessait. Le torrent et la cataracte ne pouvaient donc plus être admis, eux qui chantaient toujours. Point de

doute : c'était un concert de voix humaines, entonné dans les nefs de ces abîmes. Les vieux soldats indiens, rangés en cercle autour de Stephenson, regardaient leur lieutenant et lui adressaient une pantomime significative qui voulait dire : « Ce sont les Taugs qui chantent là-bas. » Les plus jeunes des cipays rampaient avec une prudence souplesse, sans remuer un caillou, et, s'avancant jusque sur le bord d'une montagne taillée à pic, ils mêlaient leurs cheveux aux saxifrages flottants des corniches, et hasardaient un regard perpendiculaire pour découvrir les ennemis et reconnaître leur nombre et leur position.

Le lieutenant Stephenson avait à peine avec lui cent cinquante hommes, et l'ordre de marcher n'émanant pas directement du colonel Douglas, il comprenait toute l'étendue de sa responsabilité, et voulait scrupuleusement sonder le terrain, avant de se précipiter sur les Taugs et d'engager avec eux un combat sur un terrain mouvant et anguleux, sur des pointes d'abîmes, où le désavantage serait pour les assaillants, surtout si l'ennemi avait encore la supériorité du nombre en sa faveur.

(La suite au prochain numéro).

AVIS
Echange de billets contre or PRIME, 5 FR. AU MILLE
S'adresser rue J.-J. Rousseau 20, à Lille.

HOSPICES DE ROUBAIX.

ADJUDICATIONS DE FOURNITURES.

Le lundi, 12 décembre 1870, dans une des salles de la Mairie, la Commission administrative des hospices de Roubaix adjudgera. Sur soumissions cachetées, les articles dont détail suit : savoir :

86,000 kil. Pain blanc.
4,500 « Pain de fleur dit pain français.
32,000 « Viande.
2,000 « Beurre frais.
31,755 Litres. Lait doux.
51,000 « Lait battu.
49,000 Œufs.
40,000 kil. Pommes de terre.
15 hectolitres haricots.
936 Fromages de Maroilles 1^{re} qualité, pesant 500 grammes.
2000 kil. Sel blanc.
700 Litres Vinaigre de bière.
200 kil. Prunes d'ontes.
70 « Sucre blanc.
300 « Sucre vertigois.
80 « Sucre candi.
300 Litres D'huile d'œillettes bon goût.
1,200 kil. Riz.
41,000 Litres Bière forte.
22,000 « Bière mêlée.
2,200 Mètres Toile pour draps de lit.
1,100 « Toile blanche pour chemises.
100 « à carreaux pour chemises.
1000 « bleues.
500 « Blondine.
600 « Grise pour paillasses.
200 « Blanche pour tabliers de Soeurs.
100 « d'employés.
100 « Cretonne.
100 « à carreaux pour meubles.
400 « pour pansements.
200 « Cotonnade pour tabliers.
300 « Calicot blanc.
100 « Calicot écu.
300 « Calicot pour suaires.
200 « Molleton bleu foncé.
600 « Casimir mélangé.
100 « Popeline noire.
300 « Drap bleu de troupe.
100 « Drap beige.
100 « Printanière.
600 « Damier noir et blanc.
40 Châles pour enfants.
20 Mètres indienne.
30 « Brillanté.
300 Mouchoirs de col d'Indienne.
350 « de poche pour hommes.
200 « pour enfants.
100 Paires bas en laine pour enfants.
100 « pour hommes.
100 « pour femmes.
200 « Chaussettes en laine pour hommes.
100 « pour enfants.
64 Casquettes pour hommes.
12 « pour garçons.
2,000 kil. paille d'avoine.
1,200 « Zostère.
400 Mètres toile d'emballage.
60 hect., Braises.
250 Cercueils.
100 kil. Chandelles moulées. Epiceries.
2,700 Lit. Vin rouge.
2,700 « Vin blanc.

Le cahier des charges est déposé au secrétariat, à l'hôpital. 565.